

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis

L'Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2011.

INDICATEURS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2011

(en 1000 DT)

Période	3ème trimestre 2011	3ème trimestre 2010	au 30 SEPTEMBRE 2011	au 30 SEPTEMBRE 2010	au 31 Décembre 2010
1- Produits d'exploitation bancaires	89 404	83 250	264 422	237 941	330 840
• Intérêts	68 053	62 952	202 111	175 624	245 421
• Commissions en produits	10 362	11 312	29 648	32 746	44 807
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	5 173	3 214	13 603	13 283	17 805
• Revenus du portefeuille d'investissement	5 816	5 773	19 060	16 289	22 807
2- Charges d'exploitation bancaires	44 475	42 628	132 190	116 458	160 506
• Intérêts encourus	42 989	40 850	128 836	112 622	155 854
• Commissions encourues	1 486	1 462	3 354	3 390	4 652
• Autres charges	0	316	0	446	0
3-Produit net bancaire	44 929	40 622	132 232	121 483	170 334
4- Autres produits d'exploitation	445	419	1 243	1 265	1 751
5- Charges opératoires	16 384	12 473	47 210	39 120	52 353
• Frais de personnel	13 139	10 121	38 813	31 186	40 640
• Charges générales d'exploitation	3 245	2 352	8 397	7 934	11 713
6- Structure du Portefeuille	-	-	596 493	566 377	577 756
• Portefeuille- titres commercial	-	-	157 989	152 089	144 292
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	438 504	414 288	433 464
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	4 052 918	3 588 777	3 714 109
8- Encours des dépôts	-	-	3 712 288	3 561 045	3 497 715
• Dépôts à vue	-	-	1 163 028	958 396	921 956
• Dépôts d'épargne	-	-	560 217	500 278	527 655
• Dépôts à terme	-	-	1 914 233	2 008 642	1 986 840
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	74 810	93 729	61 264
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	538 600	460 993	489 311
10- Capitaux propres	-	-	377 713 (*)	338 937 (*)	391 800

(*) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés par des SICAR, des participations avec conventions de rétrocession, des obligations, des BTA, et des créances sur l'Etat tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

De décembre 2010 à septembre 2011

Les crédits à la clientèle ont atteint 4.052,9 millions de dinars, soit une augmentation de 338,8 millions de dinars et un taux de croissance de 9,1%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à 3.712,3 millions de dinars, soit une augmentation de 214,6 millions de dinars ou 6,1%.

Au cours des neufs premiers mois de 2011

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 26,5 millions de dinars ou 11,1%. Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 15,7 millions de dinars ou 13,5%.

Le Produit Net Bancaire a atteint 132,2 millions de dinars, soit une augmentation de 10,7 millions de dinars ou 8,9%.

Les charges opératoires se sont accrues de 8,1 millions de dinars ou 20,7% suite principalement à une hausse des frais du personnel due notamment à l'augmentation de certaines indemnités et à l'instauration de nouvelles primes d'intéressement aux bénéficiaires.

Ouverture des agences

Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'entrée en exploitation, au cours des 9 premiers mois de 2011, de 9 nouvelles agences :

- Carnoy
- Les Jardins d'El Menzah II
- Dar Fadhel
- M'rezga
- Menzel Bouzelfa
- Chihia
- Sfax El Ain
- Sfax Nasria
- Sakiet Eddaier

Le nombre total d'agences s'élève à 132.